

UNE CONSOMMATION SYMBOLIQUE :

LE CHOIX DU PRÉNOM

INTRODUCTION

La consommation dépend, en général, du prix des biens et du revenu des consommateurs. Il s'agit là d'une approche économique, mais la consommation peut aussi être considérée en tant que phénomène social. Dans cette deuxième approche, elle dépend de facteurs comme l'âge, la génération, le genre ou la classe sociale. Le choix d'un prénom est assimilable à une consommation obligatoire, la loi impose aux parents de choisir un ou plusieurs prénoms pour leurs enfants. Il s'agit également d'une consommation symbolique qui est, de plus, gratuite. Dans la mesure où le choix du prénom relève d'une consommation symbolique gratuite, il met à distance la dimension économique de cette consommation, mais ouvre « *une fenêtre sur le monde social* ». ¹ En effet, la gratuité de ce bien symbolique met à nu le social, en général difficile à autonomiser dans l'analyse de la consommation. Il devient alors un « *matériau symbolique rêvé* » pour le sociologue. ² (ANNEXE I)

Les parents ont aujourd'hui le choix du prénom de leurs enfants. En effet depuis 1993, la libéralisation est totale. Le choix des parents ne fait l'objet que d'un contrôle *a posteriori*. L'article 57 du Code Civil confie à l'officier de l'état-civil le soin de vérifier que les prénoms choisis ne sont pas « *contraires à l'intérêt de l'enfant ou au droit des tiers de protéger leur nom de famille* ». Ce choix a-t-il toujours été possible dans le passé ? Si le choix du prénom s'apparente à une consommation peut-il être saisi par la mode ? À quel modèle de diffusion obéit-il ? Suit-il le même trajet social que la consommation qui, partie du haut de la hiérarchie sociale, se déplace vers les catégories populaires ? Admettre que le choix du prénom est un fait social conduit à l'envisager dans ses relations avec les classes sociales. Pour le dire plus simplement existerait-il des prénoms bourgeois et des prénoms populaires ?

Le propos sera développé en trois temps. Un premier temps sera consacré à l'histoire du prénom (I). Dans un deuxième temps, nous analyserons la mode des prénoms quand certains d'entre eux n'échappent ni à la contagion ni à l'imitation (II). Enfin, dernier temps, on mettra en relation choix des prénoms et appartenances sociales dans la mesure où il indique des goûts de classe (III).

¹ - Baptiste Coulmont, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, 2011.

² - Olivier Galland, « Le prénom : un objet durkheimien ? », *Revue européenne de sciences sociales*, [en ligne], XLII-129, 2004.

I/ PETITE HISTOIRE DU PRÉNOM

Au Moyen-Âge, on remarque l'émergence de la double dénomination (nom, prénom) sur un fond de christianisation des prénoms. Dans les siècles qui suivent s'impose un modèle dit classique qui assure la transmission des prénoms via les parrains et marraines de l'enfant. Ce modèle subit une altération notable au dix-neuvième siècle pour laisser la place aux prénoms choisis et dont la contrainte sociale est celle de la mode. Certains prénoms apparaissent plus répandus que d'autres, puis ils cèdent la place.

A/ L'ÉMERGENCE D'UN SYSTÈME À DOUBLE COMPOSANTE

Dans le haut Moyen Âge, un seul vocable suffit à désigner les hommes, mais progressivement va s'imposer le modèle qui associe prénom et patronyme.

1/ La désignation des hommes par un seul vocable

Chacun porte un prénom qui identifie la lignée. Dans la noblesse, les sources de cette époque fournissent surtout des informations sur le milieu aristocratique, l'héritier reçoit le nom de celui auquel il doit succéder. Ce mode de désignation, à nom unique, est dit germanique.

2/ Le mode dénomination actuel se répand au treizième siècle

Le système à double composante, prénom suivi du patronyme, se substitue progressivement au système germanique vers le treizième siècle. Désormais, au prénom, on ajoute un nom qui peut-être un nom de lieu, voire un nom de métier (ou sobriquet). Le modèle peine à s'imposer selon les régions. Par exemple, au quinzième siècle, les artistes florentins sont souvent désignés par un prénom.

Au début du deuxième millénaire, les prénoms ont souvent une origine germanique. En Limousin, au onzième et douzième siècle, les prénoms germaniques sont majoritaires (74 à 87 %) pour les hommes, les prénoms chrétiens ne sont que 8 à 10 % du stock et ceux d'origine gréco-latine 5 à 8%.³ Les prénoms chrétiens vont cependant progresser au cours des siècles.

B/ LA CHRISTIANISATION DES PRÉNOMS

À la fin du Moyen-Âge, l'Église indique sa préférence pour les prénoms chrétiens alors que, jusque-là, elle s'accommodait des prénoms germaniques sans référence au christianisme.

³ - Michel Bozon, « Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom » in *Population* n° 1, 1987, pages 83-98.

1/ Amorcée au douzième siècle, la christianisation des prénoms franchit une étape au treizième

On attribue désormais aux enfants le nom de personnages de l'histoire sainte, celui d'apôtres du Christ ou encore des noms symboliques (Benedictus). En conséquence, le stock de prénoms s'amenuise, les prénoms germaniques disparaissent (Aimeric, Gérard, Bernard), Pierre et Jean sont très fortement utilisés.

En Limousin, au quinzième siècle, 70 % des hommes portent les cinq prénoms les plus fréquents. Au fur et à mesure que les prénoms chrétiens prennent de l'importance, ce sont des prénoms issus du *Nouveau testament* qui émergent au détriment des prénoms empruntés à l'*Ancien testament* (Benjamin, Daniel, David) et des prénoms symboliques comme Benedictus, Donadeus, Dominicus.

La christianisation des prénoms s'effectue plus rapidement, dans la bourgeoisie et dans la paysannerie, que dans l'aristocratie qui reste attachée pendant longtemps aux prénoms germaniques.

2/ L'attribution d'un prénom chrétien ne sera rendue impérative par l'Église qu'après le quinzième siècle

En 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, sous François 1^{er}, l'Église se voit confier la charge du registre des naissances et des décès. Au seizième siècle, elle édicte les règles qui concernent le choix des prénoms. Le Concile de Trente (1545-1563) enjoint même au clergé de veiller à ce que, dans toute la chrétienté, les enfants reçoivent un nom de baptême, celui d'un saint ou d'un saint patron sur lequel prendre modèle.⁴

Ce modèle de dénomination se prolongera jusqu'au début du vingtième siècle. La Révolution française n'a pas réussi à briser l'emprise cléricale sur les prénoms en faisant la promotion de prénoms républicains puisque ces derniers ne se rencontrent dans une proportion significative que pendant l'an II (septembre 1793-septembre 1794).⁵

La christianisation des prénoms n'est pas la seule conséquence de l'action militante de l'Église, elle résulte également de la profonde piété populaire. Il faut attendre 1787 pour que Louis XVI confie l'enregistrement des non catholiques à un officier de justice chargé de rédiger les actes d'état-civil. La Révolution française laïcise l'état-civil en 1791 en le confiant à un officier élu par la commune. Le Consulat transférera cette fonction aux maires. Ce n'est

⁴ - Joséphine Besnard, *La côte des prénoms 2009 : connaître la mode pour bien choisir un prénom*, Paris, Éditions Michel, 2008.

⁵ - Guy Desplanques « Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline » in *Économie et statistiques*, n° 184, janvier 1986, pages 63-83.

qu'en 1808 qu'un décret étendra l'état-civil aux juifs que l'Ancien Régime privait de cette possibilité.⁶

C/ VIE ET MORT DU MODÈLE CLASSIQUE

Avec la christianisation des prénoms se met en place le modèle classique de la dénomination. Il subira une altération au dix-neuvième siècle et finira par disparaître au vingtième.

1/ Le modèle classique

Il repose sur la double dénomination, nom de baptême suivi du nom de famille. Sa principale caractéristique consiste en la transmission du prénom. Lors du baptême de l'enfant, le parrain et la marraine, choisis par les parents pour les suppléer en cas de disparition, attribuent à l'enfant, en général, leurs prénoms respectifs. Ainsi, un garçon portera le prénom de son parrain et une fille celui de sa marraine. Cette règle n'a pas de caractère absolu et souffre de nombreuses exceptions.

La désignation des parrains et marraines peut varier en raison de considérations régionales. Dans le sud, le petit-fils aîné reçoit le prénom de son grand-père paternel dont il est le filleul. Pourtant, le grand-père paternel est appelé à disparaître avant les parents et n'a qu'une faible probabilité d'être vivant à leur mort. Avec *La mort parrain*, Emmanuel Leroy-Ladurie y voit un moyen de protéger l'enfant et de mettre la mort à distance.⁷

Ce mode de transmission a plusieurs conséquences dont celle de réduire le stock de prénoms disponibles puisque ce sont les prénoms des parrains qui reviennent sur une ou deux générations. Dans un village, il peut arriver que quatre ou cinq prénoms soient partagés par deux garçons sur trois. Pour les filles, la concentration peut-être encore plus grande. On retrouve partout les prénoms les plus courants, Jean et Pierre pour les garçons, Marie (à partir du seizième siècle) et Jeanne pour les filles.

Localement, on peut trouver des prénoms peu répandus ailleurs car les saints patrons y font l'objet d'une dévotion particulière : c'est le cas de Martial et de Léonard en Limousin. « *Par des voies qui restent encore mal connues, Léonard est devenu le prénom éponyme du Limousin, à la manière d'un Yves en Bretagne ; contrairement à Yves, Léonard n'aura jamais le soutien officiel de l'Église, et néanmoins se diffusera bien plus largement hors de sa région d'origine que le saint breton* ».⁸

⁶ - Joséphine Besnard *op cit*.

⁷ - Emmanuel Leroy-Ladurie, *L'argent, l'amour, la mort en pays d'Oc*, Paris, Seuil, 1980.

⁸ - Michel Bozon, « Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom » in *Population* n° 1, 1987, pages 83-98.

Le stock de prénoms apparaît réduit et, de plus, il n'évolue que très lentement.

2/ L'altération du modèle classique

Au dix-septième siècle, une pratique nouvelle voit le jour. Elle consiste à doter l'enfant d'un deuxième prénom. Apparu dans les milieux aisés, ce mode de dénomination ne se développe que lentement au dix-huitième pour se répandre largement dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Il se peut qu'un enfant reçoive trois ou quatre prénoms, parfois davantage.

Le stock de prénoms disponibles s'élargit. Un prénom reste celui de la marraine et du parrain, l'autre relève du choix des parents. C'est à cette occasion que réapparaîtront les prénoms révolutionnaires comme seconds prénoms (Marceau, Kléber, Églantine). Cette pratique donne la possibilité, à l'âge adulte, de se faire appeler par un autre prénom que le premier.

Le dix-neuvième siècle annonce donc le modèle du vingtième siècle par altération du modèle classique. À la veille de la première guerre mondiale, nombreux sont encore les enfants à porter le prénom de leur parrain ou de leur marraine, mais après la deuxième guerre mondiale, cette pratique tombe en désuétude.

3/ Du prénom transmis au prénom choisi

Le modèle classique est donc miné, de l'intérieur, par cette innovation apparemment anodine des prénoms multiples. Cette multiplicité répond à un souci d'individualisation dans la bourgeoisie urbaine, à une réaction à l'homonymie ainsi qu'au souci de mieux individualiser l'enfant. Elle contribue à élargir et à renouveler le répertoire des prénoms et permet aux parents de se réserver un choix personnel tout en se conformant à la tradition.

On observe, tout au long du dix-neuvième siècle un mouvement vers une moindre concentration des choix sur les prénoms dominants. La tendance à une plus grande dispersion va se poursuivre au vingtième siècle et semble être une caractéristique du modèle actuel, à une exception notable, celle des années 1960. Le succès simultané de quelques prénoms féminins inverse pour un temps, chez les filles, cette tendance séculaire.

Dans le nouveau modèle qui émerge sur les ruines du modèle classique, le choix du prénom s'est affranchi des contraintes religieuses et familiales. Il ne passe plus par le parrainage, les particularismes régionaux s'estompent, le stock des prénoms en usage grossit (ANNEXE 2), il se renouvelle de plus en plus vite, les prénoms féminins sont les plus éphémères.⁹ En revanche, à rebours de cet

⁹ - On s'est appuyé ici sur l'ouvrage qui apparaît central dans la sociologie des prénoms, celui de Philippe Besnard et Guy Desplanques (Guy), *Un prénom pour toujours : la cote des prénoms, hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Balland, 1986. Guy Desplanques, un statisticien, et Philippe Besnard (1942-2003), connu pour ses exégèses de la pensée de Durkheim, offrent un modèle de méthode durkheimienne en même temps qu'un produit

affranchissement des tutelles religieuses et familiales, le choix du prénom n'échappe pas à la contrainte sociale de la mode.

D/ LES PRÉNOMS LES PLUS DONNÉS DEPUIS LA FIN DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

En un siècle, plusieurs prénoms occupèrent les premières places, tant pour les prénoms masculins que féminins. Il faudra distinguer entre prénoms attribués à la naissance pour une époque donnée et les prénoms portés c'est-à-dire ceux qui sont les plus répandus à une date donnée, tous âges confondus, par exemple en 2009.

1/ Les prénoms masculins les plus donnés

À la fin du dix-neuvième siècle, c'est Louis qui domine parmi les prénoms masculins. Environ un garçon sur seize reçoit Louis comme premier prénom entre 1890 et 1894. Il est suivi par Pierre. Jusqu'en 1910, Louis, tout en restant le prénom masculin le plus fréquent, décline comme Joseph et François qui avaient connu un certain succès au cours du dix-neuvième siècle.

Jean succède à Louis, il sera le prénom masculin le plus fréquemment attribué jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Bien qu'un peu en retrait, Pierre reste prisé et André progresse rapidement. Jean, Pierre et André restent avec René les prénoms vedettes jusque vers 1935. Leur cote a atteint son maximum dans les années 1920.

Dans les années 1920, Michel, Claude et Jacques sont de plus en plus usités. En fait, ils sont de retour dans la mesure où ils figuraient parmi les prénoms du seizième et du dix-septième siècle. Peu avant la seconde guerre mondiale, Michel détrône Jean qui régresse alors au profit des prénoms composés (Jean-...).¹⁰ Michel conservera cette première place jusqu'au début des années 1950 au cours desquelles il subira les assauts d'Alain.

Après la seconde guerre mondiale, on assiste à l'arrivée d'une nouvelle génération de prénoms. Patrick succède pour une courte période à Michel et à Alain. En 1958, Philippe devient le prénom masculin le plus attribué et il va conserver la faveur des parents jusqu'en 1967 pour finir par quitter les premiers rangs dans les années 1970. Au milieu des années 1960, Thierry et Christophe contestent momentanément la suprématie de Philippe (1964, 1965), mais ce dernier regagne la première place pour les deux années, 1966 et 1967. Après Philippe, Christophe occupera la première place en 1968 et 1969, Stéphane

« grand public ». Depuis la disparition prématurée de Philippe Besnard, sa fille Joséphine poursuit le travail sur *La côte des prénoms* en l'actualisant.

¹⁰ - Si l'on ajoute à Jean l'ensemble de ses composés, le total représente 16 % des garçons nés entre 1940 et 1954.

jusqu'en 1975, Sébastien pendant quatre années. En 1980 et 1981, Nicolas est au premier rang.

Depuis, Julien (1983-1988) prendra la place de Nicolas puis viendra le tour de Kevin (1989-1994). On notera le retour de Nicolas en 1995, puis viendront à la première place Thomas (1996-2000), Lucas (2001-2003), Enzo (2004-2005-2006-2007), à nouveau Lucas (2008-2009), Nathan (2010), Lucas (2011, 2012), Nathan (2013).¹¹

2/ Les prénoms féminins les plus donnés

Si, à la fin du dix-neuvième siècle, aucun prénom masculin ne devance avec netteté les autres, il en va différemment pour les prénoms féminins. Parmi les filles nées entre 1890 et 1900, plus d'une fille sur 7 se prénomme Marie. Si l'on ajoute Marie-Louise, sans compter d'autres prénoms composés avec Marie, c'est près d'une fille sur cinq qui porte un prénom commençant par Marie. La faveur pour ce prénom ne date pas de la nuit des temps. Apparu au seizième siècle, il devient un prénom fréquent au dix-septième puis perd des adeptes dans toute la première moitié du vingtième siècle. Entre 1905 et 1909, on donne encore ce prénom à une fille sur dix et, quinze ans plus tard, Marie reste le prénom féminin le plus donné. Durant la même période, Jeanne occupe la deuxième position : 5 à 6 % des filles se le voient attribuer chaque année.

Leur déclin laisse la place à Simone. Jeannine prend le relais de Jeanne, mais aussi Jacqueline qui est à son apogée au début des années 1930. À la fin des années 1930, Monique, à la progression rapide, est le prénom féminin le plus souvent attribué alors que moins d'une fille sur vingt y répond alors qu'à la même date, Michel est porté par un garçon sur quinze.

Dans les années d'après-guerre, aucun prénom ne se détache vraiment même si Danièle dépasse Monique jusqu'à l'arrivée de Martine qui va occuper le premier rang de 1950 à 1958. Ce sera ensuite Brigitte brièvement et Sylvie prend la tête jusqu'en 1964 avant de céder la place à Nathalie de 1965 à 1971. Nathalie est supplantée par Sandrine en 1972 qui reste en première position ou en deuxième jusqu'en 1979 en concurrence avec Stéphanie et Céline qui prend la première place en 1981. Aurélie s'impose en 1982 et son règne durera jusqu'en 1986. Viendront ensuite Julie (1987), Elodie (1988, 1989, 1990), Marine (1991) Laura (1992, 1993, 1994), Manon (1995, 1996). 1997 verra l'arrivée de Léa qui occupera la première place jusqu'en 2004 puis cède la place en 2005 à Emma qui se maintient à la première place jusqu'en 2013.

¹¹ - Ces données statistiques sont extraites de :

- Joséphine Besnard, *La côte des prénoms 2009*, Paris, Michel Lafon, 2008.
- Guy Desplanques, « Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline » in *Économie et statistiques*, n°184, janvier 1986, pages 63-83
- Alexandre Lechenet « Quels sont les prénoms les plus populaires depuis 1946 ? » in *Le Monde* (29/04/2014) à partir de la base « Prénoms » de l'INSEE.

3/ Les prénoms les plus portés en 2009

Les prénoms masculins et féminins, évoqués précédemment, sont les plus donnés, mais ils ne pèsent que très peu dans l'ensemble de prénoms attribués : *« si au début des années 1990, Kévin est le prénom le plus donné, 97 % des garçons ne portent pas ce prénom »*.¹² Nicolas, aujourd'hui devenu classique, n'était porté par personne avant 1950.

TABLEAU 1

Les douze prénoms féminins les plus portés en 2009

Nathalie	355 000	Marie	330 000
Monique	348 000	Martine	301 000
Isabelle	347 000	Jacqueline	300 000
Catherine	345 000	Jeannine	269 000
Françoise	344 000	Michèle	264 000
Sylvie	339 000	Nicole	264 000

TABLEAU 2

Les douze prénoms masculins les plus portés en 2009

Michel	631 000	Bernard	350 000
Pierre	510 000	Patrick	339 000
Jean	475 000	Christophe	339 000
Philippe	463 000	Daniel	335 000
Alain	423 000	Christian	332 000
Nicolas	364 000	Jacques	330 000

Source : Joséphine Besnard, *La côte des prénoms 2009*, Paris, Michel Lafon, 2008

Les prénoms les plus portés correspondent à ceux qui sont les plus répandus, tous âges confondus : le palmarès est différent de celui des prénoms donnés (TABLEAUX 1 et 2). La dispersion des prénoms est de plus en plus forte. À la fin du dix-neuvième siècle, 40 % des filles sont désignées, et la proportion est légèrement inférieure pour les garçons, par les dix prénoms les plus courants. *« À la fin des années 1970, 29 % des filles et 32 % des garçons portent l'un des dix prénoms les plus fréquents de chaque sexe »*.¹³ La

¹² - Baptiste Coulmont, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, 2011

¹³ - Guy Desplanques, « Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline » in *Économie et statistiques*, n°184, janvier 1986, pages 63-83

dispersion est grande également pour les prénoms donnés dans la mesure où les prénoms les plus donnés ne représentent pas plus de 3% des naissances.¹⁴

II/ LES PRÉNOMS SAISIS PAR LA MODE

Quand le modèle classique s'affaiblit, quand le prénom cesse d'être transmis et qu'il semble faire l'objet d'un choix par les parents, c'est alors, de manière paradoxale, qu'il peut subir l'effet d'une contrainte sociale invisible, la mode. Le prénom devient alors un « *bien de mode* » qui va suivre un cycle temporel et respecter un trajet social.¹⁵

A/ VIE SOCIALE DES PRÉNOMS

Un prénom saisi par la mode naît, grandit, culmine, s'étiole et meurt.

1/ *Vie, mort et résurrection des prénoms*

La courbe de la fréquence dans le temps prend la forme d'une courbe en cloche (GRAPHIQUE 1) qui laisse apparaître plusieurs phases pendant lesquelles le prénom est successivement : pionnier, dans le vent, conformiste, à la traîne, démodé puis disparaît. Philippe Besnard et Guy Desplanques ont fixé, de manière conventionnelle, le seuil de disparition au niveau de 1 ‰ pour la proportion des prénoms donnés.¹⁶ La courbe n'a pas l'allure d'une « *cloche* » dont les deux « *branches* » seraient symétriques, la phase descendante correspondant au déclin du prénom est, en général, plus longue que la phase ascendante. La courbe est donc asymétrique.

En T 0, le prénom n'est choisi que par quelques « *pionniers* ». En T1, la progression s'accélère, le prénom, porté par une vague montante est alors « *dans le vent* » pour atteindre sa période conformiste entre T2 et T3. Pendant la période de reflux (T3-T4), le prénom « *à la traîne* » est de moins en moins choisi. De T 4 à T 5, « *démodé* », le prénom végète, avant de disparaître.

Le prénom mode culmine à des niveaux de fréquence qui varient de moins de 2 % à plus de 6 %. Cette fréquence, exprimée par un pourcentage, indique la place occupée, à un moment donné, dans l'ensemble des naissances d'un même sexe. Par exemple, la fréquence de 5 % pour un prénom comme Sébastien en 1976, signifie que l'on donne ce prénom à 1 garçon sur 20, né en France en 1976. De 1974 à 1979, Delphine est attribué avec une fréquence de 2 % qui

¹⁴ - Baptiste Coulmont, *op cit*.

¹⁵ - Sauf indication contraire, ce développement prend appui sur l'ouvrage que je considère comme fondateur : Philippe Besnard et Guy Desplanques, *Un prénom pour toujours : la côte des prénoms, hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Balland, 1986.

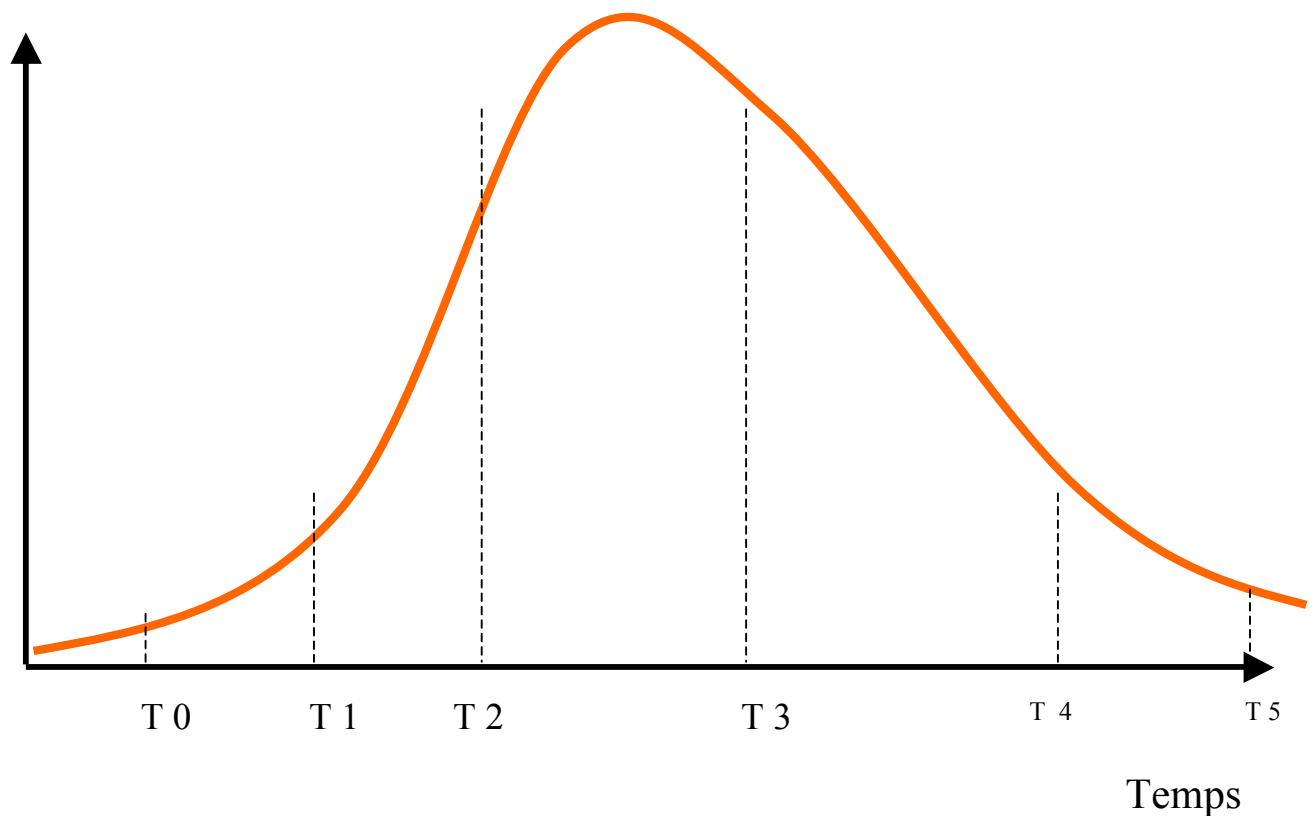
¹⁶ - Philippe Besnard et Guy Desplanques (Guy), *ibid*

signifie qu'une fille sur 50 nées en France pendant ces six années reçoit ce prénom.

GRAPHIQUE 1

La courbe du prénom mode

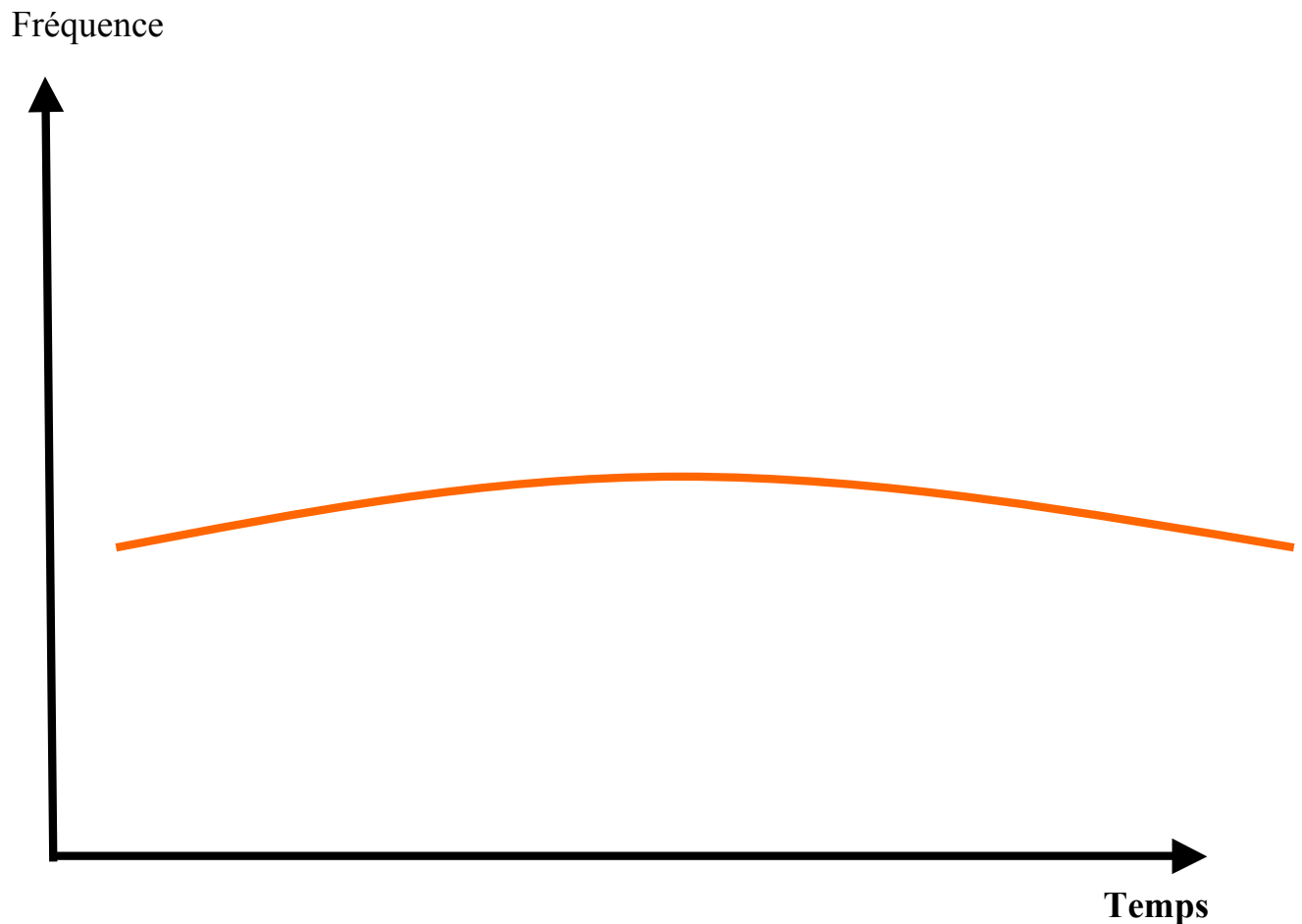
Fréquence



. Jusqu'au début du vingtième siècle, les prénoms à la mode atteignaient des niveaux toujours supérieurs à 3 %, la plupart dépassaient 5 %, certains, « *hyper conformistes* » s'élevaient jusqu'à 8 %. Le point T 1, à partir duquel la progression s'accélère correspond à une fréquence de 1 %, de même que dans l'autre sens le point T 4. Les seuils T 0 et T 5 sont fixés, par convention à 1 sur 1000 (0,1 %).

Depuis les années 1930, les prénoms les plus répandus suivent tous le parcours décrit, même si l'on doit remarquer des variations tant dans leur fréquence que dans leur durée. À l'opposé du prénom mode, la trajectoire du prénom classique est représentée par une courbe parallèle à l'axe du temps (GRAPHIQUE 2). François et Hélène en sont deux bons exemples.

La courbe du prénom classique



2/ Le cycle de la mode

Le système actuel se caractérise par un renouvellement rapide du répertoire et donc un raccourcissement de la durée de vie des prénoms à la mode. Les prénoms qui ont dépassé le niveau de 2 % depuis le milieu des années 1950 ont eu, en moyenne, une existence d'une quarantaine d'années. Cependant, la durée de vie pendant laquelle le prénom est réellement visible (fréquence supérieure à 1 %) ne dépasse pas vingt ans.

Rien ne se démode aussi facilement que la mode. Démodé, le prénom devient hors d'usage, souvent ridicule. Le cycle d'un prénom correspond à l'intervalle entre deux sommets. Il est égal, voire légèrement inférieur, à 150 ans. Julie, par exemple, à la mode aux alentours de 1830 est revenu en 1980. Sophie qui a connu une petite prospérité vers 1820 revient dans les années 1970. Pauline culmine vers 1850 puis en 1990. Joséphine et Eugénie (1860-1880) annoncent leur retour tout comme Victor (1860), Jules ou Eugène. Le cycle n'est pas un mouvement d'horloge concernant tous les prénoms. Rosalie, en vogue

entre 1820 et 1850, n'est pas revenu. Pour qu'un prénom revienne au goût du jour, il faut que les gros bataillons de ceux qui l'ont porté soient décédés.

Un prénom est jugé inesthétique ou indésirable, quand il remplit trois conditions. Sa carrière doit avoir été brillante, il doit donc avoir atteint un niveau élevé. Elle doit avoir été celle d'un prénom mode, concentrée dans le temps et organisée autour d'un sommet. Elle ne doit être, ni trop ancienne, ni trop récente, le sommet se situant entre 90 et 40 ans avant la date à laquelle on se situe.

3/ Des sons plutôt que du sens

Les prénoms en vogue à une date donnée sont rassemblés par une affinité sonore, avec intonation sur la dernière syllabe. Les terminaisons en « *ette* » sont caractéristiques des années 1920-1940 : Georgette, Paulette, Odette, Yvette. Dans les années 1940, on note une prédilection des prénoms en « *iane* » : Christiane, Éliane, Liliane, Josiane, Viviane. Dans les années 1950-1960, la terminaison en « *ine* » prend le relais : Martine, Catherine, Christine, Corinne.

Dans les premières décennies du vingtième siècle, la terminaison en « *ie* » est quasiment inexistante, mis à part Marie dont le recul est important et même si, au dix-neuvième, Rosalie, Julie, Eugénie, Lucie étaient connus. Annie émerge dans les années quarante et quelque trente années plus tard (1960-1970) viendront Sylvie, Nathalie, Sophie, Stéphanie. Enfin, dans les années 1980 : Aurélie, Émilie, Élodie, Julie, Mélanie, Stéphanie, Virginie.

Les prénoms masculins ont longtemps été moins sensibles à la vogue des terminaisons. On doit cependant signaler la lignée des « *bert* », Albert, Robert, Gilbert, celle des « *ic* », Patrick, Éric, Cédric. Et enfin celle des « *ien* », Sébastien, Julien, Fabien.

Plus récemment, on doit noter l'essor des prénoms alignant deux voyelles à la suite : Chloé, Théo, Maë, Léa, Mia, Noah, Tao, Yoan. « *Ainsi, la ronde des prénoms est-elle d'abord une valse des sonorités* » comme le dit joliment François Héran.¹⁷

B// LE TRAJET SOCIAL DES PRÉNOMS

Apprécier le trajet social des prénoms revient à déterminer quels sont les facteurs qui poussent les parents à innover et comment les innovations finissent par déboucher sur une fréquence suffisamment importante pour faire d'un prénom un « *bien de mode* ».

¹⁷ - François Héran, « Un classique peu conformiste : la cote des prénoms » in *Revue européenne des sciences sociales* [en ligne], XLII-129, 2004.

1/ *Les innovations*

Les jeunes parents sont plus réceptifs à la mode du moment. L'âge des parents n'est pas le seul facteur à agir sur le choix du prénom. Le rang dans la fratrie exerce une influence. En effet, les aînés reçoivent, plus souvent que les autres, un prénom en ascension. Si les cadres choisissent en moyenne, un prénom plus classique pour leur deuxième et troisième enfant, cette différence s'observe moins parmi les professions libérales.

Les innovations surgissent dans les grandes villes et terminent leur course dans les communes rurales même si la différence a tendance à s'amenuiser. Les Parisiens sont à la mode pour certains prénoms de type bourgeois. Leur comportement s'apparente à celui des cadres même si tous les Parisiens ne sont pas cadres.

Le parcours social d'un prénom suit le schéma classique des innovations et se propage, en gros, du haut en bas de l'échelle sociale. De nombreux prénoms qui reviennent à la mode aujourd'hui sont ceux que l'on considérait, au début du vingtième siècle, comme des prénoms convenant aux domestiques. En fait ils étaient parvenus au terme de leur trajectoire sociale.

2/ *Du haut en bas de la hiérarchie sociale*

De la même façon que les autres consommations, la diffusion des prénoms à la mode se fait du haut en bas de la hiérarchie sociale. Il s'agit d'une tradition ancienne qui traverse le discours sociologique, de Tarde à Simmel ou de Weber à Veblen et que l'on peut retrouver aussi chez Bourdieu. Les classes supérieures adoptent un style nouveau, signe d'appartenance qu'elles abandonnent aussitôt qu'il est embrassé par les catégories populaires.¹⁸ La ronde des prénoms obéirait donc à ce schéma.

Dans la catégorie *Cadres et professions intellectuelles supérieures* dont la porte d'accès est un diplôme sanctionnant des études supérieures au delà de bac + 2, les professions libérales (formées d'indépendants) s'emparent des prénoms traditionnels quand ils reviennent à la mode (Catherine et Isabelle). Quant aux professions de l'information et du spectacle, elles montrent une nette avance pour les produits nouveaux (Nathalie et Céline).

En deuxième position pour adopter la mode, les *Professions intermédiaires*. Ce conglomerat hétérogène est tiré vers l'avant par deux catégories : les instituteurs et assimilés, les professions de santé et de travail social. Il semble que les instituteurs sont aux avant-postes pour observer, dans leurs classes, la vague montante des prénoms à la mode.

Parmi les *Artisans, commerçants, chefs d'entreprise* alors que les chefs d'entreprises (10 salariés et plus) se rapprochent des cadres et des professions

¹⁸ - Baptiste Coulmont, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, 2011.

libérales, les commerçants sont plus rapides que les artisans à choisir des prénoms qui montent.

Les *Employés* sont dans une situation moyenne par rapport à la mode et en leur sein les employés de commerce ont une longueur d'avance sur les employés de bureau.

On ne remarque guère chez les *Ouvriers* de différences par rapport à la mode qui viendraient de leur niveau de qualification ou de la taille des entreprises dans lesquelles ils travaillent.

Les *Agriculteurs* sont les plus en retard dans l'adoption des prénoms à la mode. Ils apparaissent comme les plus conservateurs en restant le plus longtemps fidèles aux prénoms en déclin.

Ce modèle de diffusion verticale (de haut en bas de la structure sociale) est cependant contesté.

3/ Un modèle de diffusion contesté

On peut repérer un modèle de diffusion horizontale qui met en avant le rôle de la sociabilité. La sociabilité des individus relève de l'impérieuse nécessité qu'ils éprouvent à frayer avec leurs semblables. Le degré de sociabilité peut donc se définir, de manière plus savante, comme la fréquence des rapports interpersonnels ou des relations sociales.

À position sociale comparable, les occasions de contact font la différence : les commerçants sont en avance sur les artisans, les employés de bureau sur les employés de commerce, les travailleurs sociaux sur les techniciens. C'est ici la contagion, plutôt que l'imitation, qui jouerait un rôle moteur. La mode d'un prénom se propage, à la manière d'une maladie contagieuse, en fonction du nombre de contacts avec les autres qu'entretient un individu.

L'adoption des prénoms se ferait aussi de proche en proche. Par exemple, les cartes régionales, introduites dans l'édition de 2004 du *Besnard et Desplanques*, observe la propagation d'un prénom comme Loïc. Il émerge en Bretagne, dans les années 1950 et met une quarantaine d'années à atteindre l'Alsace ainsi que les frontières sud du pays. Un autre exemple de circulation géographique : Maïté et Maylis, deux prénoms nés dans le Pays Basque et les Landes qui remontent vers le Nord-Ouest.

L'observation de l'implantation de certains prénoms, d'emblée, dans les classes populaires remet en question l'idée même d'un cheminement social du prénom. Une dernière façon de critiquer ce modèle de diffusion verticale consiste à mettre en évidence l'existence de prénoms « *bourgeois* » et de prénoms « *populaires* ».

Stanley Lieberman (né en 1933, canadien enseignant aux États-Unis), dans son ouvrage sur la diffusion des prénoms, note que cette diffusion ne procède

que de manière réduite de l'apport des classes sociales les plus prestigieuses.¹⁹ Les prénoms de stars influencent le choix des catégories populaires, mais l'imitation des stars n'est pas à l'origine de ces choix. Les stars choisissent des prénoms dans l'air du temps, en plein essor.

ENCADRÉ 1

Ne pas surestimer l'influence des célébrités et des médias !

Une sociologie spontanée trouve troublante la coïncidence que, par exemple, le parcours de deux prénoms, comme Raymond et Georges (ceux de Poincaré et de Clemenceau), épouse les carrières politiques de ces deux personnages de la Troisième République qui ont joué un rôle de premier plan pendant la première guerre mondiale, le premier comme Président de la République et le deuxième comme Président du Conseil qui reçut le surnom de « *père la victoire* ».

Le trouble peut s'aggraver quand on constate que, dans les années 1950, Martine est à son sommet quand Martine Carol triomphe au cinéma. Il en est de même pour Michèle et Morgan, Brigitte et Bardot, Sylvie et Vartan. Thierry occupe la première place des prénoms donnés quand le célèbre feuilleton télévisé *Thierry la Fronde* est diffusé (de novembre 1963 à janvier 1966).

La clé de la mode des prénoms n'est pas là. Il est nécessaire de dissiper « *l'illusion des coïncidences* ». Avant de devenir conformiste, voire hyper conformiste, un prénom est passé par d'autres phases ([graphique 1](#)) très antérieurement à la célébrité de celui qui le porte. De plus, Michèle et Martine ne sont que des pseudonymes pour Michèle Morgan et Martine Carol qui sont nées, respectivement Simone Roussel en 1920 et Maryse Mourer en 1922.

Au dix-neuvième siècle, Jules culmine en 1860, soit bien avant la « *République des Jules* » Ferry, Grévy, Méline ou Simon, nés respectivement en 1832, 1807, 1838, 1814. Victor décline alors que Victor Hugo est au sommet de sa gloire. La vogue de Philippe ne tient pas au régime de Vichy et au culte du Maréchal. Son décollage ne date que de l'après-guerre. Le retour du Général De Gaulle (1958) n'a pas enrayé le déclin de Charles et c'est sous sa présidence que ce prénom atteint son plus bas niveau depuis des siècles. Pompidou ou Marchais n'ont pas redonné des couleurs à Georges pas plus que Platini à Michel. La chanson des *Beatles* n'a pas enrayé l'obsolescence de *Michelle*.

Le problème a sans doute été pris à l'envers. Lorsqu'un prénom mode est porté par un personnage trop visible, il connaît une chute. Thierry par exemple recule plus que son contemporain Éric. « *Le réalisateur qui crée un film ou un feuilleton télévisé choisit pour ses personnages des prénoms qui sont déjà dans l'air, au moins dans certaines couches de la population* » (Guy Desplanques). Le choix d'un prénom, quand il s'agit d'un pseudonyme, peut répondre à une stratégie marketing, il renvoie alors à « *l'air du temps* ». La relation est inversée : Martine Carol se prénomme Martine car ce dernier prénom est en vogue.

(D'après Joséphine Besnard, *La cote des prénoms 2009*, Paris, Éditions Michel Lafon, 2008)

Le fait que Norma Baker choisisse le prénom de Marilyn (Monroe) a contribué à l'essor de ce prénom certes, mais il aurait lieu sans elle. Au nom d'une sociologie « *endogénéiste* » de la culture, les travaux de Lieberman cherchent moins à expliquer les pratiques culturelles par des facteurs extérieurs à ces pratiques (la classe sociale) que par la relation des pratiques entre elles. C'est ainsi que les prénoms sont rapportés à d'autres prénoms plutôt qu'à des classes sociales. Les mécanismes qui génèrent de nouveaux goûts sont reliés aux sonorités des prénoms.

¹⁹ - Stanley Lieberman, *A matter of taste. How Names, Fashions et Culture change*, New Haven/Londres, Yale University Press, 2000.

III/ PRÉNOMS ET CLASSES SOCIALES

Il sera fait référence à trois grandes catégories de goûts : les goûts de la bourgeoisie avec une variante, les goûts nobles, les goûts populaires les goûts des agriculteurs enfin, de plus en plus difficiles à cerner.

A/ LES GOÛTS BOURGEOIS

Un prénom bourgeois est celui qui, sur longue période, est le plus souvent choisi par les cadres et les professions libérales. Depuis le milieu du vingtième siècle, les goûts bourgeois en matière de prénom révèlent une préférence affirmée pour des prénoms peu répandus dans l'ensemble de la population.

1/ Les préférences des cadres vont à des prénoms peu fréquents dans l'ensemble de la population

Il s'agit de prénoms stables, classiques ou à tendance classique Agnès, Bénédicte, Cécile, Claire, Emmanuelle pour les filles alors qu'Antoine, Benoît, Bertrand, Étienne, François, Marc, Pierre, Vincent, pour les garçons en constituent de bons exemples.

Cependant, les prénoms choisis sont trois fois plus fréquents chez les cadres que chez les ouvriers. La fréquence de certains d'entre eux, Anne, Bénédicte, Claire est six fois plus importante chez les cadres que chez les ouvriers.

Les préférences des cadres vont donc à des prénoms peu fréquents dans l'ensemble de la population, prénoms à tendance classique ou alors prénoms mode en ascension pour lesquels ils font figure d'innovateurs.

Ce comportement des cadres est-il à mettre sur le compte d'une prise de distance volontaire avec les autres groupes sociaux ? Ou alors, les cadres ont-ils une meilleure perception de la mode qui les conduirait à se détourner des prénoms les plus courants en voie de saturation ? Aucune de ces deux interprétations ne semble emporter pleinement l'adhésion.

2/ Les goûts nobles ne sont que des goûts bourgeois poussés à l'extrême

On trouve une surreprésentation des prénoms rares ou relativement rares. Par exemple : Amaury, Eudes, Gonzague, Tanguy, Vianney pour les prénoms masculins. Parmi les prénoms féminins, on peut citer : Adélaïde, Constance, Hortense, Joséphine. Le choix de prénoms rares permet de se distinguer du vulgaire. Le répertoire médiéval est bien représenté comme pour afficher l'ancienneté du lignage.

Parmi les prénoms rencontrés dans les familles aristocratiques, certains émergent dans l'ensemble de la population. On trouve enfin chez les nobles des prénoms autrefois assez connus, mais aujourd'hui démodés (Arnaud, Bertrand, Xavier, Olivier, Élisabeth) ou encore hors d'usage (Hubert). Les nobles gardent longtemps les prénoms qu'ils choisissent. Depuis un siècle, les milieux aristocratiques ont opté pour des prénoms à cycle de vie lent : Anne, Élisabeth, Béatrice, Claire par exemple pour les prénoms féminins, Bertrand, Guy et Yves pour les prénoms masculins.

Les caractéristiques des prénoms aristocratiques ne font qu'amplifier celles du goût bourgeois. Concrètement cela signifie que les prénoms bourgeois tels que nous les avons définis plus haut sont encore plus surreprésentés chez les nobles que chez les cadres. Les goûts nobles ne sont donc pas vraiment spécifiques. Il s'agit d'un goût bourgeois exacerbé. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les choix des nobles à ceux des familles bourgeoises qui figurent dans le *Bottin Mondain*. Ils sont semblables. La population mondaine (bourgeoisie et aristocratie parisiennes) était autrefois en avance sur le reste de la population. Cette avance s'est amenuisée, mais les différences se creusent. Les prénoms de l'élite française sont de moins en moins diffusés dans l'ensemble de la société ce qui permet de maintenir un « *entre soi* » et révèle que les goûts sont relativement imperméables.²⁰

B/ LES GOÛTS POPULAIRES

Les prénoms mode les plus typiquement populaires sont des produits nouveaux généralement importés qui n'obéissent pas à la trajectoire de diffusion verticale.

1/ Les prénoms typiquement populaires sont des produits nouveaux souvent d'importation.

L'influence américaine est prépondérante. Que l'on juge ! Anthony, Cédric, David, Gregory, Jacky, Jonathan, Jordan, Kevin, Ludovic, Mickaël pour les garçons. Christelle, Cindy, Jennifer, Jessica, Mégane, Sabrina, Sandra, Séverine, Vanessa, Virginie pour les filles.

On peut également ajouter des prénoms populaires plus stables : Lydie, Nadia, Nadège, Sonia. Certains d'entre eux, comme Cédric, Jeremy ou Virginie, sont nés en milieu bourgeois, mais ont été rapidement abandonnés par les cadres.

²⁰ - Baptiste Coulmont, *op cit*

2/ Ils se diffusent d'emblée en milieu populaire

Les milieux populaires s'emparent de ces prénoms sans qu'ils soient passés par la « case » cadres ou profession intermédiaire. Ces prénoms ont, en conséquence, une durée de vie plus brève. L'analyse régionale montre que ces innovations apparaissent dans les régions ouvrières comme le Nord-Pas-de-Calais ou la Picardie. La diffusion reste limitée aux classes populaires car les classes moyennes ou supérieures ne prennent pas le relais de ces innovations.

Ce mode de diffusion remet en question le schéma de diffusion verticale de la mode. Philippe Besnard, Guy Desplanques et Cyril Grange ont parlé de « *diffusion segmentée* » pour indiquer que l'on pouvait repérer des flux horizontaux internes à chaque milieu social.²¹ Pour les uns, le choix d'importer des prénoms anglo-américains s'expliquerait plus par ignorance que par décision maîtrisée et sélective (« *américanisation diffuse* », selon Philippe Besnard). Pour les autres, au contraire, le choix d'un prénom exotique renverrait à une prise volontaire de distance avec les choix convenus des « *gens bien* ». Elle serait « *une façon pour le peuple de rester lui-même* » et signerait l'échec des catégories supérieures à imposer un « *arbitraire culturel* ».²²

C/ LES GOÛTS RUSTIQUES

Il s'agit du goût des agriculteurs, plus difficile à cerner du fait de la diminution de leur nombre et de la réduction de leur retard dans l'adoption de la mode.

1/ Les agriculteurs ont rejoint les cadres pour certains prénoms tranquilles même si, dans certains cas, ils n'ont pas résisté à la mode

Les agriculteurs ont rejoint les cadres en choisissant certains prénoms tranquilles comme Agnès, Béatrice, Élisabeth, Hélène, Odile, Hubert, Rémi ou Yves. Comme les cadres, ils ont contribué au retour de Marie et ont montré peu d'enthousiasme pour les prénoms modes les plus nouveaux : Audrey, Patricia, Jessica. Ils ont boudé Nathalie, Valérie ou Céline, leur préférant la traditionnelle Isabelle.

Ils ont pu cependant être attirés par le neuf avec Sylvie et Sébastien ou encore avec Maxime, Valentin ou Justine. Béatrice, Nadine, Maryse, Damien ont reçu un accueil favorable en milieu agricole.

²¹ - Philippe Besnard, Guy Desplanques, Cyril Grange, « La fin de la diffusion verticale des goûts (prénoms de l'élite et du vulgum) ? » in *L'Année sociologique*, n° 43, pages 269-294.

²² - François Héran, « Un classique peu conformiste : la cote des prénoms » in *Revue européenne des sciences sociales* [en ligne], XLII-129, 2004.

2/ En d'autres occasions, ils se rapprochent des ouvriers

Les deux groupes se rejoignent pour l'adoption de Christelle, Jocelyne, Nadine ou Amandine. Ils se sont montrés réticents à l'égard de prénoms bourgeois comme Arnaud et Catherine. Ils ont résisté aux prénoms féminins homonymes de prénoms masculins Dominique, Pascale, Emmanuelle, Frédérique. Joëlle constitue une exception, mais connaît un moindre succès en milieu agricole que Joël.

Il ne semble pas que les agriculteurs aient beaucoup de préférences communes avec les artisans et les commerçants. Sylvie apparaît comme une exception qui exprime la solidarité des indépendants

Le prénom devient de plus en plus un marqueur social : les prénoms de Neuilly-Auteuil-Passy (NAP) ne ressemblent guère à ceux de La Courneuve. Le phénomène n'est cependant pas nouveau, il en a toujours été ainsi. Dans le modèle qui dominait dans les années 1960-1970, les clivages sociaux renvoyaient à des avances ou des retards dans l'adoption de la mode. Aujourd'hui, les différenciations sociales s'expriment au travers de choix de prénoms différents. Le trajet vertical de l'innovation joue de moins en moins, nombre de prénoms bourgeois (Charles, Édouard, Laure) ne quittent plus leur sphère sociale. Les goûts sociaux se polarisent (voir en complément ANNEXE 4)

CONCLUSION

L'usage des prénoms s'apparente donc à une consommation spécifique car elle est obligatoire mais gratuite de sorte que l'on peut accéder au social sans avoir à mettre à distance l'économique. Certains prénoms, comme certains biens de consommation, sont saisis par la mode. La courbe en cloche du prénom mode ressemble à la courbe en S des innovations de produit schumpetériennes.²³ Après une phase de démarrage et de décollage vient le temps de la maturité puis celui de l'obsolescence, car la caractéristique principale de la mode, c'est de se démoder et le phénomène s'accélère de nos jours. Cependant, la spécificité du prénom, par rapport à une innovation de produit, est de pouvoir revenir à la différence du téléviseur noir et blanc ou du magnétoscope. Le cycle de la mode, pour un prénom est d'environ 150 ans de telle sorte que reviennent à la mode, aujourd'hui, des prénoms de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. La diffusion d'un prénom mode se fait comme celle d'un bien d'équipement ménager du haut en bas de la structure sociale mais ce mode de diffusion est aujourd'hui contesté au profit d'un mode de diffusion horizontale. De plus certains prénoms s'imposent d'emblée dans les classes populaires sans suivre la trajectoire verticale de la vie sociale d'un prénom. La diffusion de certains

²³ - Joseph Schumpeter (1883-1950) est un économiste autrichien qui a théorisé le rôle des innovations (de produits notamment) dans la croissance économique.

prénoms, au-delà de la catégorie d'origine, ne se réalise pas. Des prénoms bourgeois et nobles font apparaître une imperméabilité des goûts. Le choix du prénom étant gratuit, il ne doit pas y avoir de « *pauvres* » du prénom. Pourtant, l'existence de prénoms spécifiques aux classes populaires atteste la présence de prénoms du « *pauvre* »

On aurait pu s'interroger sur les usages que font les sociologues du choix du prénom.²⁴ Ils peuvent le proposer comme exemple d'objet durkheimien. Des choix personnels, agrégés par les statistiques, produisent un certain nombre de régularités (voir le bien de mode). L'étude marque une rupture avec les notions « *vulgaires* » en ne s'intéressant pas au sens que les parents donnent au choix du prénom. Le prénom n'est-il pas un indicateur du sexe des individus ? Il a pu servir, malgré les prénoms épicènes (mixtes), aux sociologues qui s'intéressaient au sexe des PACSÉS car de 1999 à 2006, les documents du PACS ne comportaient aucune indication de sexe. La connaissance des prénoms peut-elle révéler aux anthropologues les logiques de parenté ? En étudiant les deuxième et troisième prénoms, il mettent en évidence l'existence de prénoms qui échappent à la mode et qui révèlent une référence aux deux lignes de parenté. Le prénom ne serait-il pas un indicateur de l'opinion publique ? Bien qu'Adolf ne soit plus dans les dix premiers prénoms donnés aux jeunes Allemands dès 1936, le recours à des prénoms nordiques valorisés par les nazis montre que 50 % des allemands s'identifiaient, émotionnellement au moins, au nazisme. Après la guerre, une partie non négligeable des jeunes de RDA portent un prénom occidental, d'origine anglo-saxonne, de préférence à un prénom de l'Est. Le choix du prénom ne peut-il indiquer le degré d'intégration des familles immigrés selon qu'elles ont recours à un prénom du pays d'origine ou à l'un de ceux du pays d'accueil ? Trois fois sur quatre, les parents immigrés algériens choisissent un prénom « *traditionnel* », donc algérien, mais les descendants d'immigrés algériens affichent leur préférence pour des prénoms « *internationaux* » ou « *français* ». S'il est un indicateur d'intégration, n'est-il pas, dans certaines circonstances, un indicateur d'exclusion ? Dans une enquête sur la discrimination scolaire, Georges Felouzis s'est servi du prénom pour reconstituer des populations scolaires dans la mesure où la tradition républicaine interdit toute référence à l'origine ethnique des individus.²⁵

²⁴ - Le développement qui suit s'inspire de Baptiste Coulmont, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, 2011.

²⁵ - Georges Felouzis « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, vol 44, n°3, 2003.

ENCADRÉ 2

**Une enquête sans doute inutile :
prénoms et mentions très bien au baccalauréat**
(voir également ANNEXE 3)

Baptiste Coulmont a compilé les résultats au baccalauréat en fonction du prénom des candidats. Il arrive à la conclusion suivante, il vaut mieux s'appeler Augustin, Félix, Édouard, Jean-Baptiste et Martin que Christopher, Steven, Dylan, Anthony ou Kevin. Chez les filles Samantha, Wendy, Cynthia, Kelly et Mélissa reçoivent beaucoup moins de mentions très bien qu'Adèle, Apolline, Jeanne, Agathe ou Alice.

En 2013, le palmarès est le suivant : ont obtenu entre 16 % et 21 % de mentions très bien, les candidats se prénommant Alix, Agathe, Louise, Anne, Diane, Alice, Juliette, Grégoire, Adèle et Coline. Les candidats ayant obtenu le moins de mentions très bien (entre 2 et 4%) se prénommaient Jordan, Kevin, Cindy, Sonia, Mohamed, Sabrina, Enzo, Steve, Dylan, Mégane (1)

La lecture rapide d'une telle étude par le grand public pourrait donner à penser que le prénom joue un rôle dans la réussite scolaire. Il s'agit plutôt de se souvenir que la réussite scolaire dépend de l'origine sociale et que certains prénoms correspondent à un goût bourgeois et d'autres à un goût populaire. Il se trouve donc que le facteur de réussite au baccalauréat avec la mention très bien est socialement déterminé (voir le cours sur les inégalités scolaires).

Baptiste Coulmont, qui est un très bon sociologue, ne cède pas à la tentation d'un sociologisme primaire, mais souligne le rôle essentiel de l'origine sociale dans la réussite scolaire. Grégoire a plus de chance d'obtenir la mention très bien car le prénom correspond aux goûts bourgeois.

Au bout du compte, une enquête sans doute inutile !

(1) « Baccalauréat : quels prénoms reçoivent le plus de mentions très bien ? » in *Sud-Ouest*, 16/12/2014.

Au-delà des usages du choix des prénoms par les sociologues, d'autres questions surgissent. L'intrusion dans la boîte noire de la « *fabrique* » du prénom ne conduirait-elle pas à mettre en évidence l'existence de rapports de force au sein du couple, voire de la famille ? Le « *moi conjugal* » (François De Singly) est souvent mis en avant dans le choix d'un prénom, mais il se peut que le reste de la famille soit mobilisé. Choisir un prénom, c'est choisir une lignée, paternelle ou maternelle. Au contraire, le choix du prénom pourrait être appréhendé en tant que résultante d'une négociation entre partenaires placés sur un pied d'égalité. En effet, au sein des couples, même si l'homogamie est forte, les goûts ne sont pas forcément accordés. Dans le monde du travail que signifie, en termes de distance ou de proximité, l'usage du prénom ? Une certaine proximité sans doute, mais pas suffisante pour tutoyer l'interlocuteur. Enfin, l'attribution de prénoms aux animaux domestiques (en 1988, un tiers des chiens et un chat sur six portent des prénoms humains) n'est-elle pas l'indice que des animaux familiers finissent par être considérés comme étant de la famille ?

BIBLIOGRAPHIE

- Berthelot (Jean-Michel)**, « Le choix du prénom. Des régularités statistiques aux mécanismes cognitifs », *Revue européenne des sciences sociales*, 2004.
- Besnard (Joséphine)**, *La côte des prénoms 2009*, Paris, Michel Lafon, 2008.
- Besnard (Philippe) et Desplanques (Guy)**, *Un prénom pour toujours : la côte des prénoms, hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Balland, 1986
- Besnard (Philippe), Desplanques (Guy), Grange (Cyril)**, « La fin de la diffusion verticale des goûts (prénoms de l'élite et du vulgum) ? » in *L'Année sociologique*, n° 43, 1993, pages 269-294.
- Bozon (Michel)**, « Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom » in *Population* n° 1, 1987, pages 83-98
- Coulmont (Baptiste)**, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, 2011
- Desplanques (Guy)**, « Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline » in *Économie et statistiques*, n°184, janvier 1986, pages 63-83.
- Felouzis (Georges)** « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, vol 44, n°3, 2003.
- Galland (Olivier)**, « Le prénom : un objet durkheimien ? », *Revue européenne de sciences sociales*, [en ligne], XLII-129, 2004.
- Héran (François)**, « Un classique peu conformiste : la cote des prénoms », *Revue européenne de sciences sociales*, [en ligne], XLII-129, 2004.
- Lechenet (Alexandre)**, « Quels sont les prénoms les plus populaires depuis 1946 ? » in *Le Monde* (29/04/2014) à partir de la base « Prénoms » de l'INSEE.
- Leroy-Ladurie Emmanuel**, *L'argent, l'amour, la mort en pays d'Oc*, Paris, Seuil, 1980.
- Liebertson (Stanley)**, *A matter of taste. How Names, Fashions et Culture change*, New Haven/Londres, Yale University Press, 2000.

ANNEXE 1

Un matériau rêvé pour le sociologue

À la détermination sociale, familiale ou religieuse, en succède une autre : apparemment libérée d'une contrainte explicite, les choix passent sous le joug d'influences plus subtiles mais tout aussi fortes, celles qui relèvent de la mode, c'est-à-dire « *la transformation à tendance cyclique du goût collectif* ». Philippe Besnard montre à merveille à quel point l'étude du prénom révèle, dans toute sa pureté, les mécanismes sociologiques des phénomènes de mode. En effet le choix d'un prénom exprime l'essence du goût d'un groupe ou d'une époque, sans que ce choix soit perturbé par d'autres variables économiques et sociales : contrairement aux biens marchands dont le succès peut, bien sûr, lui aussi relever de phénomènes de mode, le choix d'un prénom ne met en jeu aucun mécanismes financiers, aucun effet de revenu : ici, tout le monde est à égalité et peut exprimer son goût sans aucune contrainte. Voilà donc un matériau rêvé pour le sociologue, si souvent obligé de composer, dans l'étude de la consommation ou de la diffusion des biens culturels, avec des facteurs économiques qui perturbent son analyse ! Ici, nul besoin de faire du « *toutes choses égales par ailleurs* », le prénom est un produit sociologiquement pur. Il a également deux autres qualités qui rendent son étude sociologiquement si intéressante : bien que « *gratuit* », ce bien n'est pas marginal, il est « *consommé* » par tous les parents ; pas d'échappatoire, le prénom est obligatoire. Enfin, il ne répond à aucune utilité objective et son choix ne dépend donc pas d'une fonction pratique qui pourrait l'orienter. Seul le goût s'exprime à travers le prénom et c'est cette essence du goût collectif qu'il permet d'étudier. Bien sûr, ce goût collectif il ne faut pas en rechercher la substance dans la qualité phonétique intrinsèque des prénoms : tout le travail de Philippe Besnard et de Guy Desplanques est précisément de montrer que cette qualité n'est que relative ; un prénom qui « sonne » bien aujourd'hui était importable, il y a dix ou vingt ans. Ce n'est donc qu'en fonction de l'éloignement de leurs succès passés que la cote des prénoms varie. Un prénom n'est jamais définitivement perdu, il entre seulement, comme le dit joliment Philippe Besnard, au « purgatoire ».

(Olivier Galland, « Le prénom, un objet durkheimien ? » in *Revue européenne de sciences sociales*, XLII-129, 2004)

ANNEXE 2

L'élargissement du stock des prénoms

Deux éléments très caractéristiques de cette transformation du stock de prénoms à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle doivent être notés, car ils permettent de comprendre comment évolue un système culturel.

Il y a d'abord le fait que les stocks de prénoms se renouvellent désormais périodiquement, de façon de plus en plus rapide. On peut parler d'un *raccourcissement de leur durée de vie*. À l'époque contemporaine, chaque prénom est lié à une classe d'âge, ce qui n'était pas le cas à l'époque classique. Les prénoms de la génération précédente deviennent très rapidement inattribuables et marquent celle-ci comme génération du passé, c'est-à-dire dépassée par la génération montante.

Cette obsolescence rapide des vocables renvoie au caractère conflictuel et à la force des stratégies de déclassement/reclassement entre classes d'âge. À l'époque classique, l'existence d'une majorité de prénoms traversant les siècles marquait au contraire la recherche forcenée de la continuité sociale et de la transmission sans heurt.

L'élargissement ou le renouvellement d'un stock s'effectue de diverses manières. Il y a d'abord la possibilité d'emprunter de prénoms locaux d'autres régions, mais ce phénomène se réduit avec l'unification nationale du marché. L'apparition de prénoms neufs résulte de plus en plus rarement du lancement de nouveaux saints : à partir du dix-neuvième siècle, l'inspiration s'alimente plus à l'air du temps, références culturelles et littéraires du moment (René), ou bien conjoncture historique et politique.

Mais la voie la plus productive et la plus économique pour renouveler un stock semble bien être le travail sur le matériau linguistique formé par les prénoms existants. Cette évolution traduit très clairement l'autonomisation du registre culturel des prénoms, leur éloignement progressif des univers de référence originels (religieux ou autres) l'« opaquisation » des vocables qui perdent toute transparence sémantique (ce qui fait penser dans un autre registre à l'opaquisation des toponymes) (...)

Daniel Fauvel dans un article sur le Pays de Caux entre 1600 et 1900, Joëlle Bahloul dans un article de *Terrain* sur « Noms et prénoms juifs nord-africains » et Guy Desplanques dans son article d'*Économie et Statistique* indiquent les procédés généraux qui permettent de créer de nouveaux prénoms à partir d'anciens. Le plus fréquent est la *suffixation* qui à partir d'un vocable de base permet d'obtenir 3 ou 4 prénoms dérivés tous différents : Marie qui donne Maria, Marianne, Mariette, Marielle, Maryse, Marine, Paule qui donne Pauline, Paulette, Paula. Chaque suffixe (ie, a, ine, ette) est en usage dans un groupe de classes d'âge assez restreint.

Autre procédé, la *simplification* qui permet de passer d'Élisabeth à Élise, ou en Limousin à la fin du dix-neuvième siècle de Léonard à Léon, ou la constitution de variantes à partir d'un premier prénom, François, Francis, Frank ou Christian et Christophe, ou Michel et Mikaël (...)

Mais le procédé le plus constant et le plus simple pour enrichir un stock a toujours été la masculinisation des prénoms féminins et la féminisation des prénoms d'hommes : beaucoup plus de féminisations d'ailleurs, ce qui conduit dans la période contemporaine à une inflation du stock de prénoms féminins.

(Michel Bozon, « Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom » in *Population* n° 1, 1987, pages 83-98)

ANNEXE 3

Les prénoms de consensus social

Il ne faudrait pas cependant grossir à l'excès cette récente tendance à une différenciation croissante des prénoms. D'abord, ne l'oublions pas, tous les prénoms, y compris les plus bourgeois ou les plus populaires font l'objet de choix dans tous les groupes sociaux, même si les écarts de leur fréquence relative peuvent être considérables. En deuxième lieu, les décalages temporels dans l'adoption des prénoms selon les milieux tendent certes à se réduire, mais s'observent encore dans la plupart des cas. Enfin, même lorsque ces décalages sont infimes, une fraction non négligeable de prénoms se répartit très équitablement entre les divers groupes sociaux. Un prénom mode, comme Delphine, et un prénom plus calme, tel Sylvain, en sont de bons exemples récents.

Nous manquons un peu de recul pour repérer, parmi les prénoms qui triomphent aujourd'hui, ceux qui font l'objet d'un consensus social. Alexandre, quoique sa carrière ne soit pas achevée, nous paraît en fournir un exemple frappant. Il figure dans le peloton de tête de toutes les catégories sociales avec à peu près la même fréquence, les ouvriers ayant un peu de retard dans son adoption. Il se situe au même rang dans les milieux BCBG et chez les Portugais vivant en France. C'est vraiment un prénom interclasses en même temps qu'international.

(Joséphine Besnard, *La côte des prénoms en 2009*, Paris, Éditions Michel Lafon, 2008)

ANNEXE 4

À la suite d'une remarque qui m'a été faite à la fin du cours du mardi 6 janvier, j'ai recherché des informations sur les prénoms régionaux en général et basques en particulier. Je rajoute ces informations en annexe 5 sur le site internet.

PRÉNOMS ET RÉGIONS

Il n'y a plus de région prescriptive

Les prénoms les plus portés en France ne viennent pas d'une région en particulier. Emma et Enzo arrivent par le Sud, Catherine par l'Ile-de-France. *«Des travaux d'historiens montrent qu'au XIXe siècle, Paris avait un rôle important dans la dissémination des prénoms. Ça semble moins être le cas de nos jours »*, explique Baptiste Coulmont. Cependant, un prénom populaire dans une région se répand dans les régions alentour (ce qui n'est pas le cas des prénoms basques pour le moment).

← La Corse se distingue

←

← Marie et Jean sont encore au palmarès des prénoms les plus donnés jusqu'en 1974 pour les filles, et jusqu'en 1987 pour les garçons.: les prénoms les plus populaires, Lisandru pour les garçons et Ghjulia, pour les filles, arrivent en tête en 2011. *« Il y a une corsification des prénoms, c'est certain, note Baptiste Coulmont, mais il ne faut pas oublier que très peu de gens naissent en Corse. C'est aussi un effet statistique sur les très petits effectifs. »*.

← La Bretagne

← En 2011 pour les garçons, dans la région Bretagne, les prénoms qui arrivent en tête sont Nolan pour les garçons (origine celte) et Emma pour les filles (comme dans l'ensemble du pays pour ces dernières). Si l'on considère la région des Pays de la Loire (Nantes) qui peut être considérée comme appartenant à la Bretagne, les prénoms les plus populaires en 2011 n'indiquent aucune spécificité bretonne. Il s'agit de Nathan et Emma.

← Les prénoms basques

← Depuis la loi de 1993 qui libéralise le choix du prénom, les *Pettan* ne sont plus des *Bertrand*, les *Bixente* ne sont plus des *Vincent*. Voici ce que disait Bixente Lizarazu, membre de l'équipe de France de football, championne du monde en 1998, dans une interview sur France Info (Novembre 1999) :

←
← - C'est quoi votre vrai prénom ?
← - Bixente ! À l'état-civil [Bixente est né en 1969], il y a un abruti qui n'a pas voulu mentionner le prénom choisi par mes parents qui était donc Bixente, puisqu'à cette époque là tout ce qui était basque n'était pas forcément...
← - Était banni...
← - Voilà, on va dire ça de façon diplomatique. Et donc ils ont traduit la traduction française Vincent qui est restée sur ma carte d'identité pendant un moment. Moi, ce prénom-là, je ne le connais pas. Et puis à un moment donné, quand j'ai commencé à être connu notamment avec le foot, on a commencé à parler d'un Vincent Lizarazu qui débordait sur le côté gauche. Mais là, ça me rendait hystérique, parce que Vincent, je sais pas qui c'est. C'est personne ! Et donc j'ai pris un avocat, j'y ai dit. « Écoute, c'est simple, mon vrai prénom c'est celui que mes parents ont choisi. Juste je le veux sur ma carte d'identité. Donc faites ce qu'il faut ». Et c'est ce qu'il a fait. Et voilà pourquoi aujourd'hui, si je vous donne ma carte d'identité, vous avez Bixente.
(Entretien rapporté par Baptiste Coulmont in *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, 2011)

On peut faire remarquer à Bixente Lizarazu que l'employé d'état-civil n'était pas un « abruti » mais qu'il ne faisait qu'appliquer la loi de manière restrictive. En effet, depuis 1966, une instruction ministérielle précisait que certains prénoms propres à des idiomes locaux du territoire national (basques, bretons, provençaux, etc.) étaient recevables à l'état-civil.

La fédération des écoles en langue basque (SEASKA) a publié le palmarès des prénoms basques les plus choisis ces dernières années parmi les élèves fréquentant les ikastola : dans l'ordre *Naia*, *Amaia*, *Elaia* pour les filles, *Eneko* puis *Unai* et *Jon* pour les garçons. SEASKA fait démarrer son palmarès en 1994, au lendemain de la loi de libéralisation (1993). Haize(a) pour les filles et Jokin pour les garçons : ce sont les prénoms les plus recensés par Seaska, des enfants nés en 2010 et 2011 et qui effectuent leur première rentrée dans les différentes ikastola en 2014. Haïze est plus répandu sur la côte alors qu'à l'intérieur c'est Idoia.

Les prénoms féminins

- De 1994 à 2009 : *Na(h)ia*, *Amaia*, *Elaia*, *Leire*, *Oihana*, *(H)aize (a)*, *Idoia*, *I(hi)ntza*, *Lorea*, *Lore*, *Ana*
- De 1994 à 2000 : *Amaia*, *Na(h)ia*, *I(hi)ntza*, *Joana*, *Leire*, *Idoia*, *Maialen*, *Oihana*, *Ana*, *Elena*
- De 2001 à 2009 : *Na(h)ia*, *Elaia*, *Amaia*, *Leire*, *Alaia*, *Lore (a)*, *Maika*, *Oihana*, *Ainhua*, *Ana*

Les prénoms masculins

- De 1994 à 2009 : *Eneko*, *Unai*, *Jon*, *Julen*, *Iban*, *Xan*, *Antton*, *Mikel*, *Ellande*, *Peio*.

- De 1994 à 2000 : *Eneko, Ion, Iban, Mikel, Julen, Unai, Bixente, Ellande, Txomin, Antton*
- De 2001 à 2009 : *Eneko, Unai, Julen, Iban, Ion, Xan, Oihan, Antton, Peio, Ellande*

← Certains prénoms basques sont, eux aussi saisis, par la mode. Quelle signification accorder au choix d'un prénom basque ? Un prénom basque est sans doute un indicateur d'appartenance : il se réfère à une identité, une culture. La dimension politique n'est pas absente. N'est-ce pas revendiquer une opposition à l'État « jacobin », voire un désir de construction nationale pouvant déboucher sur une revendication d'indépendance ?

← De manière anecdotique, je connais le cas d'une jeune femme (un cas ne faisant pas une généralité) non-basque qui, bien que très républicaine (la tradition républicaine ne reconnaît que des individus détachés de leurs appartenances, sociale, religieuse, territoriale), a donné à chacun de ses deux enfants, *Madeleine et Jean*, un deuxième prénom basque (*Amane et Mattin*) pour indiquer son amour pour un pays où elle a passé son enfance et son adolescence.

(Sources : *INSEE.fr* ; *Le Monde.fr* du 20 avril 2014 ; *Sud-Ouest.fr* du 10 décembre 2014 ; *La semaine du Pays Basque* du 1^{er} janvier 2014)

En Aquitaine

Pour les tous premiers rangs des prénoms les plus fréquents, les différences entre les départements aquitains sont mineures. Celui des Pyrénées-Atlantiques fait cependant exception. Le prénom *Iban*, qui signifie Jean, occupe le 5^e rang des prénoms les plus fréquents alors qu'il n'est qu'au 32^e rang dans le classement aquitain. Dans ce département, on retrouve également d'autres prénoms basques, comme *Amaia*, *Elaia* ou *Eneko*, parmi les 25 premiers les plus donnés.

Les cinq prénoms masculins les plus fréquemment donnés en 2006 par département

Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques	
Enzo	54	Enzo	216	Enzo	43	Enzo	55	Enzo	77
Lucas	35	Lucas	160	Lucas	34	Lucas	38	Baptiste	66
Louis	33	Hugo	138	Mathis	28	Mathis	38	Lucas	65
Nathan	33	Thomas	136	Mathéo	24	Nathan	28	Mathis	65
Hugo	32	Mathis	133	Paul	24	Clément / Raphaël	27	Iban / Thomas	60

Source : Insee - RNIPP

Les cinq prénoms féminins les plus fréquemment donnés en 2006 par département

Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques	
Clara	36	Emma	190	Clara	38	Lola	38	Emma	96
Manon	36	Clara	150	Emma	33	Chloé	29	Inès	58
Emma	34	Léa	140	Manon	26	Emma	29	Lola	57
Camille	30	Lola	129	Lola	21	Léa	27	Manon	55
Chloé	30	Jade	128	Léa	20	Manon	27	Clara / Sarah	54

Source : Insee - RNIPP